

Association Angoulême Solidarité

L'association Angoulême Solidarité a été créée en 1989 avec pour objet d'aller vers les plus démunis et les personnes isolées.

Les actions menées par l'association ont évolué au fil du temps. Aujourd'hui ses activités sont centrées essentiellement autour de la question de l'accès à l'hébergement ou au logement, conçu comme condition préalable indispensable à l'insertion.

L'association est présidée par Philippe MOTTET et dirigée par Marion LEGOUPIL. Elle emploie aujourd'hui 33 salariés et bénéficie de l'aide d'environ 35 bénévoles.

Elle gère à ce jour 10 dispositifs :

1.	Service d'aides financières	2
2.	Centre d'Accueil d'Urgence de Nuit (CAUN)	2
3.	Appartements d'urgence	3
4.	Restauration sociale	3
5.	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).....	4
5.1.	CHRS Stabilisation.....	4
5.2.	CHRS Insertion	4
6.	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).....	5
7.	Dispositif Ukraine	5
8.	Intermédiation locative « classique » (IML)	6
9.	Intermédiation locative spécifique à destination des bénéficiaires d'une protection internationale (IML BPI)	6
10.	Intermédiation locative « psy » (IML Psy).....	6

1. Service d'aides financières

Géré exclusivement par des bénévoles, ce service propose des avances financières remboursables sans intérêt, pour des dettes de la vie courante, et pour un montant maximum de 500€.

Les demandes, formulées avec l'aide de travailleurs sociaux tels que ceux des MDS, sont étudiées par une commission composée de bénévoles, qui se réunit en général le mardi matin.

Ce service est alimenté grâce à des fonds provenant de ventes de vêtements, et des dons faits à l'Association. Un groupe de bénévole récolte en effet des vêtements d'occasion, les trie, répare et nettoie si nécessaire. Ils sont ensuite proposés à la vente, une demi-journée par semaine dans un local dédié, ainsi que 3 à 4 fois par ans, pendant plusieurs jours, dans le hall d'entrée de l'Intermarché de Ma Campagne.

Pour contacter le service, un courriel dédié : aides-fi@a-solidarite.fr

2. Centre d'Accueil d'Urgence de Nuit (CAUN)

Mission : Proposer une mise à l'abri en urgence de toute personne majeure (femme, homme ou couple).

Capacité d'Accueil : 22 places

Orientation : Exclusivement par le dispositif 115 (numéro gratuit de l'urgence sociale)

Modalités d'accueil :

- Accueil tous les jours, 365 jours par an.
- Hébergement collectif en centre-ville d'Angoulême
- Chambres simples ou doubles avec douche et sanitaires.
- Durée : 1 à 10 nuits
- Possibilité d'accueil des animaux domestiques (1 animal par personne accueillie).

Services à disposition :

- Possibilité de rencontrer le travailleur social
- Restauration du soir et petit déjeuner
- Espace laverie
- Salle commune équipée d'une télévision et d'un baby-foot, jeux de société
- Produits et matériel d'hygiène de base

3. Appartements d'urgence

Mission : Proposer une mise à l'abri prolongée de personnes majeures.

Capacité d'Accueil : 8 places

Orientation : Par notre équipe, de personnes hébergées au CAUN

Modalités d'accueil : Hébergement semi collectif en diffus, sur Angoulême (1 « appartement hommes » et 1 « appartement femmes »)

Durée : 1 mois

Services à disposition :

- Accompagnement social
- Chambre individuelle fermant à clé
- Espaces collectifs équipés, avec lave-linge
- Tickets service pour les personnes sans ressource
- Produits et matériel d'hygiène de base

4. Restauration sociale

Mission : Proposer un repas chaud et équilibré dans un lieu convivial, le midi du lundi au vendredi.

Capacité d'accueil : jusqu'à 40 repas par jour

Orientation : Inscription par l'intermédiaire du 115 – demande à exprimer le week-end pour une inscription pour la semaine suivante.

Modalités : Dans nos locaux du « Rond-Point ».

Denrées alimentaires fournies par la banque alimentaire.

5. Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Le CHRS a pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Il s'agit donc d'allier hébergement et accompagnement social global.

Le CHRS géré par Angoulême Solidarité s'adresse plus spécifiquement aux personnes isolées.

Le mode d'hébergement est exclusivement « diffus », en appartements dispersés sur le Grand Angoulême et le nord Charente.

Orientation : Orientation par un travailleur social, par l'intermédiaire du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

5.1. CHRS Stabilisation

Objectif : Permettre à la personne de stabiliser sa situation personnelle, sociale... et d'envisager un projet d'insertion.

Capacité d'accueil : 20 places, réparties sur 10 logements.

Modalités d'hébergement : externalisé, en appartements meublés essentiellement collectifs (2 à 3 par appartement). 2 appartements individuels. Contrat de séjour sans limitation de durée.

Possibilité d'accueillir les animaux domestiques dans le cadre des hébergements en appartement individuels uniquement.

5.2. CHRS Insertion

Objectif : Permettre à la personne d'accéder à une autonomie sociale et personnelle par le biais d'une prise en charge globale permettant la mise en œuvre d'un projet personnalisé.

Capacité d'accueil : 27 places (Grand Angoulême et Nord Charente).

Modalités d'hébergement : appartements individuels meublés, dont 7 en bail glissant. Contrat de séjour de 6 mois, renouvelable.

Possibilité d'accueillir les animaux domestiques.

6. Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Capacité : 59 places (30 isolés et 29 places famille)

Public : Demandeurs d'asile.

Modalités : 17 appartements meublés et équipés, situés en centre-ville d'Angoulême.

Orientation : OFII

Compétence géographique : Angoulême.

Mission : offrir un lieu d'accueil dans un lieu d'hébergement adapté, temporaire aux personnes migrantes dans le but leur permettre de réfléchir à un projet migratoire et d'être accompagné dans l'élaboration de ce dernier.

Hébergement dans des appartements individuels meublés et équipés par nos soins.

Prestations à disposition :

- Accompagnement administratif et social,
- Mise à disposition de produits d'hygiène et d'entretien
- Prise en charge des déplacements liés à la demande d'asile
- Animations socio-culturelles en fonction des propositions existantes sur le secteur
- Participation à des cours de français

7. Dispositif Ukraine

Public : Ménages déplacés d'Ukraine en raison du conflit armé.

Capacité : équipe constituée de 3 ETP (1 coordinatrice, 1 chargée d'accompagnement administratif et 1 travailleur social). Accompagnement actuel d'environ 100 personnes, soit 40 ménages.

Modalités : Sous-location avec bail glissant + accompagnement

8. Intermédiation locative « classique » (IML)

Mission : Aider, soutenir et accompagner des ménages en difficulté à accéder ou à se maintenir dans un logement de droit commun.

Capacité : 51 logements / dossiers. Personnes isolées ou familles.

Modalités : L'association loue le logement puis le sous-loue au ménage, en parallèle d'un accompagnement social lié au logement.

Au terme d'une période transitoire, les ménages doivent pouvoir devenir locataires en titre par le « glissement » du bail à leur nom.

Orientation : Orientation par un travailleur social, par l'intermédiaire du SIAO.

L'orientation doit être validée par notre commission interne après étude de la demande.

Compétence géographique : département de la Charente

9. Intermédiation locative spécifique à destination des bénéficiaires d'une protection internationale (IML BPI)

Public : Personnes bénéficiaires depuis peu d'une protection internationale (réfugiés ou protection subsidiaire), en sortie de structure (CADA, HUDA...) ayant besoin d'un accompagnement renforcé allant au-delà du strict accompagnement social lié au logement (accompagnement à la santé, scolarisation des enfants...).

Mission : Faciliter l'accès au logement et l'insertion des bénéficiaires d'une protection internationale.

Capacité : 60 logements / dossiers. Il peut s'agir de personnes isolées ou de familles.

Modalités : Sous-location avec bail glissant + accompagnement social

Orientation : Gestionnaires du DNA (CADA, HUDA), par l'intermédiaire du SIAO.

Compétence géographique : département de la Charente.

10. Intermédiation locative « psy » (IML Psy)

Public : Personnes victimes de troubles psychiques invalidants

Capacité : 5 logements / dossiers.

Modalités : Sous-location avec bail glissant + accompagnement social

Orientation : Orientation par un travailleur social, par l'intermédiaire du SIAO. Volet médical évalué par le CHCC.

Compétence géographique : département de la Charente